

Rôle de la séance publique du 16/10/2025 à 09h30

Présidente : Madame RIMEU

Assesseurs : Monsieur HANNOYER et Madame DUBOST

Greffier : Monsieur GOY

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme ODY

01) N° 2302676 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur	M.	N	Shani	PAUL-AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE SAINT BRIEUC			SELARL MRV
Autres parties	MINISTERE DE LA CULTURE			

Requête de M. Shani N contre le jugement n° 2203755 du 10 juillet 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 1er février 2022 par lequel le maire de Saint-Brieuc s'est opposé à sa déclaration préalable de travaux sur avis défavorable de l'architecte des Bâtiments de France du 25 janvier 2022.

02) N° 2402140 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur	M.	D	Jacky	Me LE DANTEC
	M.	D	Richard	Me LE DANTEC
Défendeur	COMMUNE D'ARGENTRE-DU-PLESSIS			MARTIN AVOCATS
	ETABLISSEMENT NEOTOA			CABINET LEXCAP RENNES

Requête de messieurs Jacky et Richard D contre le jugement nos 2104769 , 2300524 du 6 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a partiellement annulé les arrêtés des 23 mars 2021 et 13 juillet 2022, par lesquels le maire de la commune d'Argentré-du-Plessis a accordé un permis de construire et un permis de construire modificatif à l'établissement Neotoa en vue de la construction d'une résidence sénior en R+3 avec 5 établissements recevant du public, sur un terrain cadastré AE n° 63PP et 64 PP et situé 18 rue Le Pré du Bourg .

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme ODY

03) N° 2402162

RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur COMMUNE DE SAINT-RENAN

SELARL LE ROY
GOURVENNEC PRIEUR

Défendeur M. B Mathieu

CABINET SAOUT

Requête de la commune de Saint-Renan contre le jugement n° 2303006 du 13 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé son arrêté du 31 mars 2023 refusant, à M. Mathieu B , la délivrance d'un permis de construire un immeuble de cinq logement et un commerce sur la parcelle cadastrée section BO n° 198 située 4 place Léon Cheminant.

04) N° 2301958

RAPPORTEUR : M. HANNOYER

Demandeur M. M Ludovic

SELARL BEAUVOIS
PICART

Mme L Laurence

SELARL BEAUVOIS
PICART

Défendeur COMMUNE DE PLUVIGNER

COLAS

Requête de Mme Laurence L et M. Ludovic M contre le jugement n° 2101305 en date du 2 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 1er février 2021 par laquelle le maire de la commune de Pluvigner a rejeté leur demande d'abrogation partielle du plan local d'urbanisme.

Rôle de la séance publique du 16/10/2025 à 10h30

Présidente : Madame RIMEU

Assesseurs : Monsieur HANNOYER et Madame DUBOST

Greffier : Monsieur GOY

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme ODY

01) N° 2302708 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. B Omar Robert

Mme A Chaimae

Me LE FLOCH

Me LE FLOCH

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2212782 du 20 juillet 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de M. Omar B et Mme Chaimae A, annulé la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les refus de visa d'entrée en France a rejeté son recours formé contre la décision des autorités consulaires françaises à Rabat (Maroc) qui ont refusé de délivrer à Mme A un visa de long séjour en qualité de conjointe de ressortissant français et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer de délivrer à Mme A un visa de long séjour en qualité de conjointe de ressortissant français dans un délai de deux mois à compter de la notification du jugement.

02) N° 2402812 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur M. H Amar

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Me LAWSON BODY

Requête de M. Amar H contre le jugement n° 2105904 en date du 27 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 3 mars 2021 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté sa demande de réintégration dans la nationalité française.

03) N° 2403334 RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur M. K Ulrich Frank

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Me ZOUATCHAM

Requête de M. Ulrich Frank K contre le jugement n° 2315571 du 4 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle l'autorité consulaire française à Douala (Cameroun) a refusé de lui délivrer un visa de long séjour en qualité d'étudiant.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme ODY

04) N° 2500037

RAPPORTEURE : Mme DUBOST

Demandeur	M. K Ulrich Frank	NGUIYAN AVOCAT
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Ulrich Frank K contre le jugement n° 2400676 du 4 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision née le 29 novembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Douala (Cameroun) refusant de lui délivrer un visa de long séjour en qualité d'étudiant, a, à son tour, implicitement refusé de délivrer le visa sollicité.

05) N° 2303661

RAPPORTEUR : M. HANNOYER

Demandeur	M. et/ou Mme R Florian et Olga	NGUIYAN AVOCAT
Défendeur	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Olga R et M. Florian R contre le jugement n° 2214879 du 9 octobre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation d'annuler de la décision implicite née le 28 août 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours contre les décisions du 3 mai 2022 de l'autorité consulaire française à Libreville (Gabon) refusant de délivrer aux enfants Manuella Valentine R et Daniela Jocelyne R des visas de long séjour au titre de l'adoption.

06) N° 2402375

RAPPORTEUR : M. HANNOYER

Demandeur	Mme O Idowu Esther	Me MOUANGA DIATANTOU
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Idowu Esther O contre le jugement n° 2203051 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation du 27 avril 2022 du préfet du Finistère refusant la délivrance d'une carte nationale d'identité pour son fils Franklin B